



Froideville

Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue d'un aménagement routier pour la réduction de vitesse aux entrées de la localité.

No 160/2014

LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE

AU CONSEIL COMMUNAL



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent préavis concernant l'aménagement routier pour la réduction de vitesse aux entrées de la localité.

Table des matières

1. PREAMBULE	3
2. OBJECTIFS DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE	3
3. CONCEPT DES POSSIBILITES	4
4. ETUDE DES VARIANTES	4
5. DESCRIPTIF D'IMPLANTATION ROUTIER PROJETE	5/6
6. COÛT DES TRAVAUX.....	6/7
7. INCIDENCES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	7
8. REMARQUES FINALES	7
9. CONCLUSIONS.....	8

ANNEXES: 3 PLANS DE GEOMETRE

1. PREAMBULE

Le 18 décembre 2012, la Municipalité présentait au Conseil communal son concept de sécurité routière. Les différentes expertises, notamment flux des véhicules sur les axes principaux et secondaires, vitesses enregistrées sur ces routes ainsi que les rapports des services cantonaux compétents, mettaient en lumière les risques sécuritaires encourus par les usagers de notre voirie. Une commission extra-municipale était nommée en février 2013, afin d'étudier les mesures à envisager pour la réduction de ces risques.

2. OBJECTIFS DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Le mandat de la commission était le suivant :

« Etudier et proposer la mise en application de mesures techniques sur les axes de communication principaux et secondaires de la commune, visant à réduire les risques liés à la circulation routière. »

De manière à avoir une représentativité de tous les secteurs et activités de la commune, la composition de la commission a été la suivante :

M. Michel Girod, Municipal des routes et responsable de commission

M. Jan Matti Keller, Municipal de police

M. Michel Blanc, Représentant du secteur « habitat »

Mme Diane Develey, Représentante du secteur « cadre de vie »

M. Olivier Martin Représentant du secteur « site économique »

M. Azdine Bouhedja Représentant du « Conseil communal »

Pour les aspects consultatifs et normatifs :

M. Christophe Authier, responsable de région, Voyer de l'arrondissement centre

M. Dominique Brun, Inspecteur de la signalisation, service des routes

M. Luc Gindroz, Ingénieur, bureau Courdesse et Associés

L'ensemble du réseau routier de la commune a été analysé. Compte tenu notamment du développement du centre du village et des résultats radars, l'effort principal a été mis sur les entrées de localité soit :



Route de Lausanne ;



Route de Villars-Tiercelin ;



Route du Chalet-à-Gobet.

3. CONCEPT DES POSSIBILITÉS

DQS
Suite aux analyses radar effectuées sur le territoire communal, les mesures démontrent que sur les axes principaux, des vitesses excessives ont été enregistrées et représentent un danger important. Des mesures de réduction de vitesse aux entrées de localité doivent être entreprises.

Contraintes

- Budget communal
- Normes en vigueur (LCR/OCR, etc.)
- Travaux de voirie
- Pas d'entraves aux activités locales
- Fluidité du trafic
- Garantie pour le passage des convois exceptionnels
- Développement du centre du village

Libertés (selon décision Municipalité)

- Choix de la méthode
- Catalogue des actions
- Propositions au Conseil communal

Concept spatial

Variante

« BOSSO »	« MARQUA »	« AUXO »	« MIXO »

4. ETUDE DES VARIANTES

Justification des variantes

« BOSSO »	« MARQUA »	« AUXO »	« MIXO »
<p>+ Dissuasif Complémentaire aux structures actuelles</p> <p>- Travaux de voirie Entraves aux activités locales Coûts</p>	<p>+ Effets d'optique Pas d'entraves Travaux de voirie Coûts Rapidité des travaux</p> <p>- Pas garanti en tout temps Effet à court terme</p>	<p>+ Dissuasif Ajout de signalisation Effet « porte d'entrée »</p> <p>- Travaux de voirie Entraves aux activités locales Coûts</p>	<p>+ Effets d'optique Dissuasif Normatif Garanti en tout temps « porte d'entrée » Rapidité des travaux rapport qualité /prix</p> <p>- Travaux de voirie Entraves aux activités locales Coûts</p>

5. DESCRIPTIF D'IMPLANTATION ROUTIER PROJÉTÉ

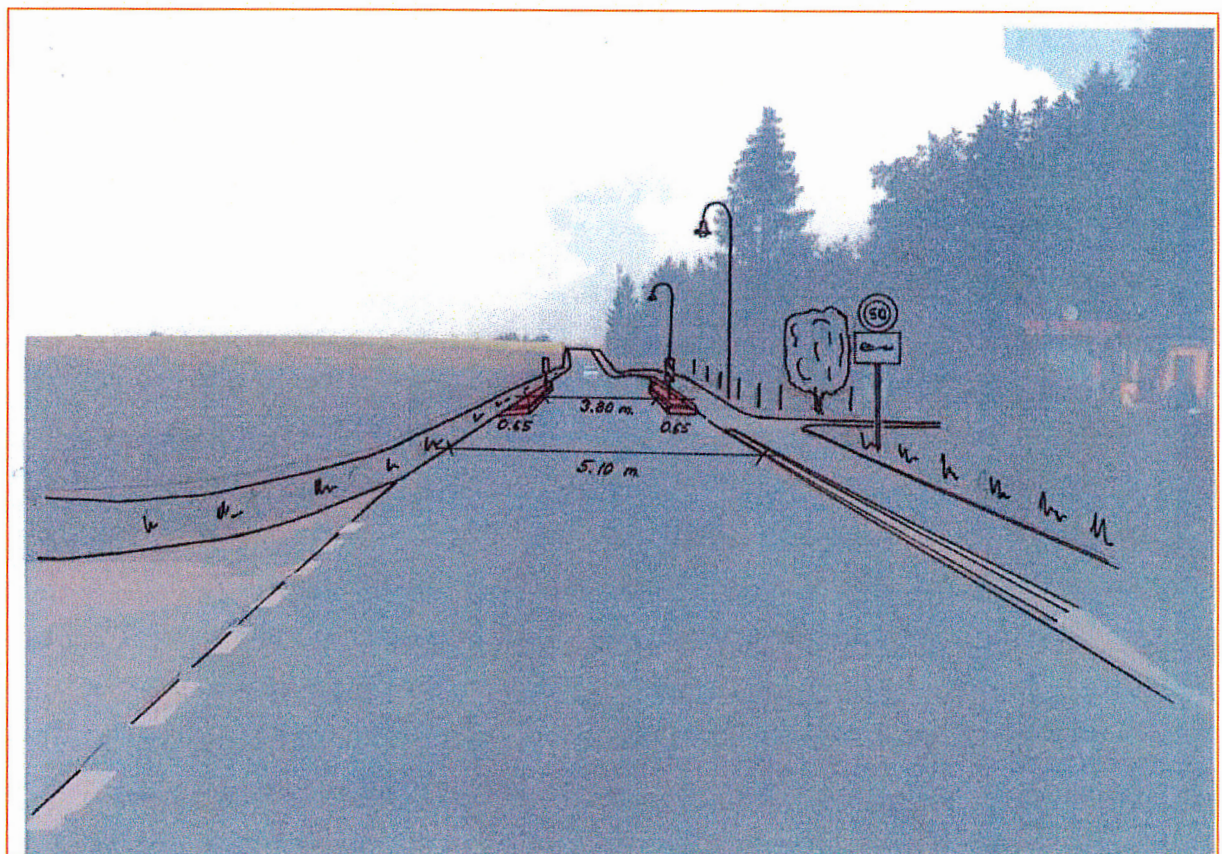
Route de Lausanne



Route de Villars-Tiercelin



Route du Chalet à Gobet



6. COÛT DES TRAVAUX

Aménagements routiers

Devis général / Estimation à + ou -15% / TTC

A)	<u>Route de Lausanne</u>	
1	Aménagement Génie civil Création des rétrécissements	7'000.00
2	Marquage Marquage (y.c surface colorée) et signalisation	5'650.00
3	Divers Imprévus	1'500.00
		<hr/>
Total	TTC	<u>14'150.00</u>

B)	<u>Route de Villars-Tiercelin</u>	
1	Aménagement Génie civil Création des rétrécissements	7'000.00
2	Marquage Marquage (y.c surface colorée) et signalisation	5'650.00
3	Divers Imprévus	1'500.00
		<hr/>
Total	TTC	<u>14'150.00</u>

C)	<u>Route du Chalet-à-Gobet</u>	
1	Aménagement Génie civil Création des rétrécissements	7'000.00
2	Marquage Marquage (y.c surface colorée) et signalisation	5'650.00
3	Divers Imprévus	1'500.00
		<hr/>
Total	TTC	<u>14'150.00</u>

D)	<u>Honoraires</u>	<u>15'000.00</u>
	Études, variantes, esquisses, plan du projet, dossier d'approbation, 3 dossiers d'enquêtes, frais d'enquête, soumission, direction des travaux et suivi	
Total	TTC 3 objets	<u>57'450.00</u>

7. INCIDENCES FINANCIERES ET BUDGETAIRES

En tenant compte d'un taux d'intérêt aléatoire de 3 % sur l'emprunt, les incidences budgétaires s'élèveront à Fr. 7'468.50 la 1^{ère} année pour diminuer régulièrement jusqu'à Fr. 5'917.35 la 10^{ème} et dernière année. Elles tiennent compte d'un amortissement fixe de Fr. 5'745.00 pendant ces 10 ans.

8. REMARQUES FINALES

Par l'engagement de ces mesures, la Municipalité a la certitude de répondre aux recommandations sécuritaires préconisées par les professionnels de la route et que ces dernières contribueront grandement à la protection de tous les utilisateurs.

La Municipalité restera attentive d'être toujours en adéquation avec les incidences sécuritaires liées au fort développement constructif, respectivement démographique de notre commune.

9. CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

- vu le préavis No 160/2014 du 25 août 2014,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- pris connaissance du préavis de la Commission des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,
-

DECIDE

1. d'accorder un crédit extrabudgétaire de Fr. 57'450.00 en vue de l'aménagement routier pour la réduction de vitesse aux entrées de la localité,

2. d'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, tout ou partie du montant sollicité sous point 1, cela auprès de l'établissement de son choix et aux meilleures conditions du moment,
3. d'amortir ces travaux sur une période de 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

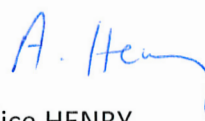
Le Syndic :



Michel PITTET



La Secrétaire :



Alice HENRY

Froideville, le 25 août 2014/MG/ah

Direction responsable : Service des travaux et voirie – M. Michel Girod, Municipal

Annexes : 3 plans de géomètre Courdesse & Associés

COMMUNE DE FROIDEVILLE

PLAN 6

Coordonnées moyennes : 541'805 / 161'215

Propriétaire : Domaine public communal 108

Propriétaires voisins :

- Parcelle 11 Martin André
- Parcelle 68 Martin Charly
- Parcelle 593 Grubor Mladen et Natasa

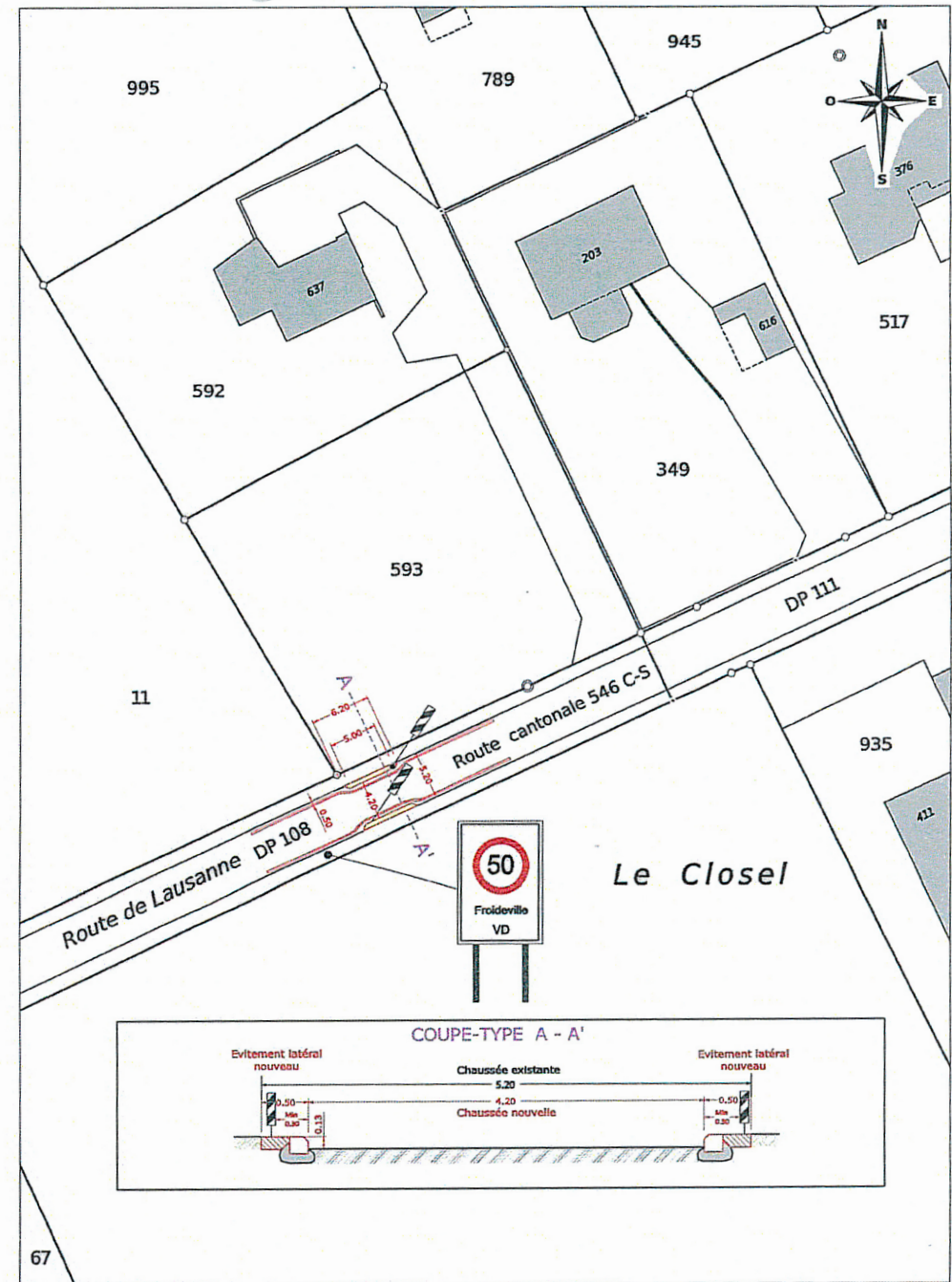
Zone sans affectation

Secteur de protection des eaux : Au

OBJET DE LA DEMANDE

Aménagement pour modération du trafic sur la route cantonale RC 546 C-S en traversée direction Cugy

Rétrécissement bilatéral court



PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz / Anne van Buel
Ingénieurs géomètres brevetés

La propriétaire : Commune de Froideville



COURDESSE & ASSOCIÉS
Ingénieurs et Géomètres SA
Succ. de Jen & Courdesse SA et Jamini-van Buel SA

Praz-Pailud 7 - CP 191 - 1040 Echallens
Tél 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47
echallens@courdesse-associes.ch
www.courdesse-associes.ch

Echallens, le 14 juillet 2014

COURDESSE & ASSOCIÉS - Ingénieurs et Géomètres SA
Echallens, le 14 juillet 2014

1:500
Mensuration numérique
Géodonnées © Etat de Vaud

COMMUNE DE FROIDEVILLE

PLAN 8

Coordonnées moyennes : 542'160 / 161'550

Propriétaire : Domaine public communal 83

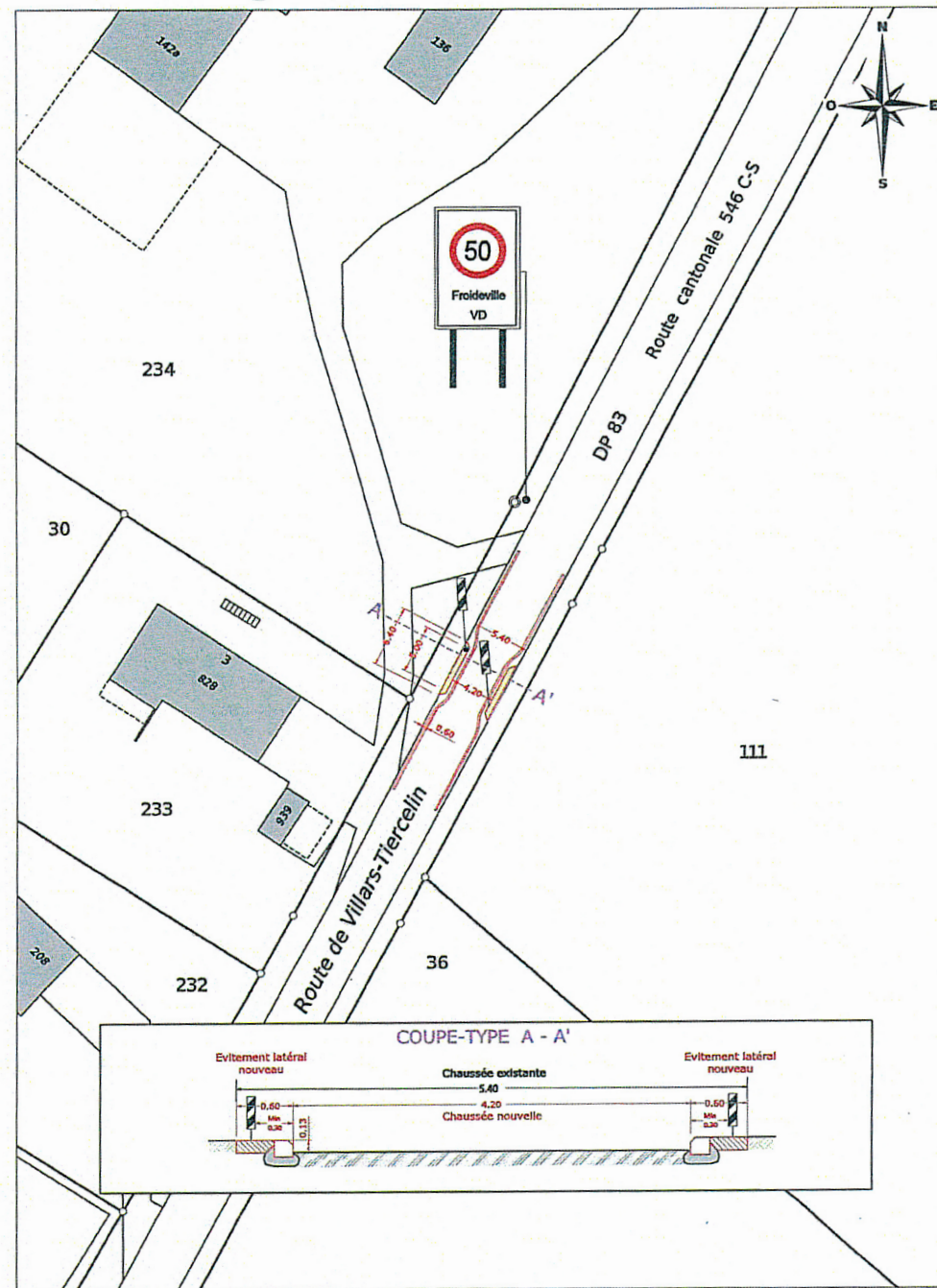
Propriétaires voisins :

- Parcelle 36 Mottaz André et Michon Charly
- Parcelle 111 Blaser Albert et Samuel
- Parcelle 233 PPE 233-1 : Chabloz Eric et Andrée PPE 233-2 : Chabloz Claude
- Parcelle 234 Schwarz Daniel

Zone sans affectation
Secteur de protection des eaux : Au

OBJET DE LA DEMANDE

Aménagement pour modération du trafic sur la route cantonale RC 546 C-S en traversée direction Villars-Tiercelin
Rétrécissement bilatéral court



PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

<p>Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz / Anne van Buel Ingénieurs géomètres brevetés</p>	<p>La propriétaire : Commune de Froideville</p>
<p>COURDESSE & ASSOCIÉS Ingénieurs et Géomètres SA <small>Succ. de Jan & Courdesse SA et Jommi-van Buel SA</small></p> <p>Praz-Palud 7 - CP 191 - 1040 Echallens Tel 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47 echallens@courdesse-associes.ch www.courdesse-associes.ch</p>	<p>Echallens, le 14 juillet 2014</p>

COMMUNE DE FROIDEVILLE

PLAN 14

Coordonnées moyennes : 542'845 / 160'735

Propriétaire : Domaine public communal 112

Propriétaires voisins :

Parcelle 161 Froideville la Commune
 Parcelle 170 Froideville la Commune
 Parcelle 347 Schuerch Pierrette

Zone sans affectation

Secteur de protection des eaux : Au

OBJET DE LA DEMANDE

Aménagement pour modération du trafic sur la route communale de 2^{ème} classe du Chalet-à-Gobet

Rétrécissement bilatéral court

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Régis Courdesse / Inés Sancho Dupraz / Anne van Buel
 Ingénieurs géomètres brevetés

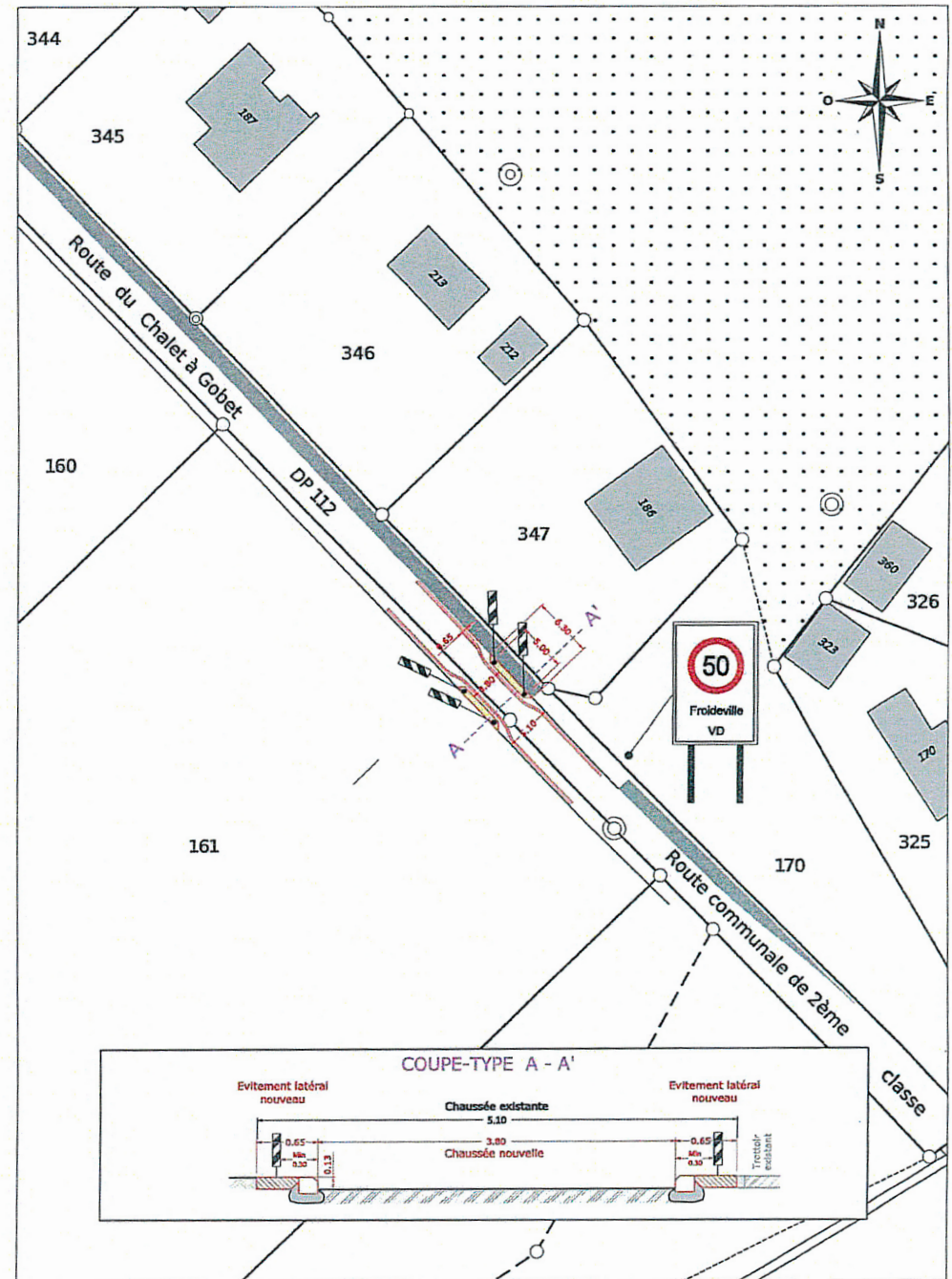
La propriétaire : Commune de Froideville



COURDESSE & ASSOCIÉS
 Ingénieurs et Géomètres SA
 Succ. de Jan & Courdesse SA et Jomini-van Buel SA

Praz-Palud 7 - CP 191 - 1040 Echallens
 Tel 021 886 22 44 - Fax 021 886 22 47
 echallens@courdesse-associes.ch
 www.courdesse-associes.ch

Echallens, le 14 juillet 2014



COURDESSE & ASSOCIÉS - Ingénieurs et Géomètres SA
 Echallens, le 14 juillet 2014

1:500
 Mensuration numérique
 Géodonnées © Etat de Vaud